

**Mémoire de Donald Martel adressé
au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

La présente est pour signifier mon appui au projet d'établissement d'une usine d'engrais de la compagnie IFFCO à Bécancour.

Ce projet mérite notre considération pour plusieurs raisons.

D'abord, la Ville de Bécancour renferme un site industriel unique pour accueillir de grands projets. Toujours peu exploité, ce site offre une grande disponibilité et toute la sécurité nécessaire.

Par ailleurs, les MRC de Nicolet-Yamaska et Bécancour, bassin du projet IFFCO, sont zonées agricole à 95% et l'activité agricole de base y est florissante et intense. À cet égard, la nature même d'IFFCO apparaît fort structurante pour l'industrie agricole, tant dans ses extrants que ses intrants.

Je note également que lors des audiences publiques tenues en septembre, les dirigeants d'IFFCO ont démontré une belle ouverture à favoriser la main-d'œuvre locale, présente et future. Au cours de ces mêmes audiences, on a fait mention de l'ouverture des gens d'IFFCO à envisager des modifications au projet dans le cas où celles-ci présentent un gain environnemental. Mentionnons le choix du terrain pour l'implantation ainsi qu'un protocole de collaboration avec l'UQTR.

Il faut enfin garder à l'esprit que, au cours de la dernière année, 800 emplois de qualité se sont envolés avec la fermeture de la Centrale Nucléaire Gentilly, avec toutes les retombées négatives conséquentes.

Dans la mesure où l'entreprise respecte les normes environnementales en vigueur au Québec et dans la municipalité et réduit au minimum l'usage d'énergies fossiles, je souhaite donc qu'IFFCO établisse son usine d'urée dans le Parc Industriel et Portuaire de Bécancour. La santé économique de Bécancour-Nicolet en profitera grandement et j'ajoute que l'association d'IFFCO avec la Coop Fédérée ajoute un élément de crédibilité à ce projet.

Donald Martel
St-Célestin (Québec)